



PASS'Région jeunes

Notice d'information — OFA CFPPA Roanne Chervé

Pourquoi cette carte ?

Votre enfant devient apprenti : il doit impérativement être en possession du PASS'Région jeunes. Cette carte est obligatoire au sein de l'établissement — elle sert également de carte de cantine et de clé d'accès à l'établissement.

Vous avez déjà une carte ?

Aucune démarche à effectuer. Le référent Pass'Région de l'établissement récupèrera vos informations et validera l'envoi d'une nouvelle carte pour la prochaine année scolaire.

Vous n'avez pas encore la carte ?

Commandez-la en ligne avant la remise du dossier d'admission définitive sur :

→ <https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/Beneficiaires/>

ou via l'application mobile PASS'Région jeunes (disponible sur App Store et Google Play).

 Si vous ne pouvez pas effectuer la commande, une personne sera disponible le jour de l'admission définitive (munissez-vous d'une photo récente du futur apprenti en format numérique).

Éléments nécessaires pour la commande :

- Une adresse e-mail personnelle valide
- Une photo d'identité numérique au format PNG, JPEG ou PDF (taille < 2 Mo), ou une webcam

La commande se fait en 7 étapes. À la 5^e étape, indiquez impérativement l'établissement : OFA CFPPA Roanne Chervé.

 **Dès validation par l'établissement, la carte est adressée sous 5 jours à votre domicile ou à l'établissement (selon votre choix lors de la commande).**

Code secret obligatoire

Lors de la commande, chaque jeune doit choisir un code d'utilisation avant de valider sa demande. Ce code peut être réinitialisé à tout moment depuis l'Espace bénéficiaire en ligne.

Les coordonnées personnelles (adresse, e-mail, téléphone, responsable légal) sont également modifiables depuis cet espace.

Les avantages du PASS'Région jeunes

 Culture	• 20 € cinéma (dans les salles et festivals partenaires) • 30 € spectacles (concerts, danse, théâtre...) • 15 à 35 € livres loisir (romans, mangas, BD...) • Accès gratuit aux musées, sites patrimoniaux, lieux de mémoire • 10 € crédit numérique (musique illimitée, jeux vidéo, documentaires)
 Sport	• 30 € sur une licence sportive parmi plus de 80 disciplines • 60 € si handicap, affection longue durée ou self-défense pour les filles
 Santé	• 60 € pour financer la formation PSC1 (premiers secours) • Coupons prévention/dépistage chez les partenaires
 Permis de conduire	• 200 € après 35h de mission d'engagement volontaire • 500 € après 70h de mission (sapeurs-pompiers, gendarmerie...)
 Loisirs nature	• 30 € pour une licence de chasse • 30 € pour une licence de pêche

Besoin d'aide ?

Assistance technique (appel non surtaxé) : 04 86 27 98 50

Lundi au vendredi — 9h à 18h